

REUNION DU 24 FEVRIER 2020

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL BLANDOUET – SAINT JEAN

Nombre de conseillers

En exercice : 18

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mil vingt, le vingt-quatre février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Saint Jean Sur Erve, sous la présidence de Monsieur Claude DEROUARD, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 14 février 2020

PRESENTS : Mme Nicole BAUDRY, M. Rémi BEAUPIED, M Jean-Claude BOUGEANT, M. Ludovic BOUL, M. Christophe BRUNEAU, M. Stéphane CHAUVEAU, M. Patrick COUSIN, M. Claude DEROUARD, M. Jean-Claude DORIZON, Mme Nadège GENESLAY, Mme HARAN Fabienne, M. Jacques LETARD, M. Richard MARTEAU, M. Hervé ROYER, Mme Solange SCHLEGEL, M. Emmanuel TATIN, M. Julien VANNIER et M. Philippe WAROT.

ABSENTS EXCUSES : M. Ludovic BOUL, Mme Nadège GENESLAY, M. Jacques LETARD, M. Richard MARTEAU et M. Emmanuel TATIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Jean-Claude DORIZON

Approbation du compte rendu à l'unanimité

Monsieur le maire démarre par quelques informations diverses :

- Renonciation au droit de préemption, 1 Route de Rouessé Vassé
- Suite RDV avec M. BOISGERAULT, information sur la taxe d'habitation : celles-ci sont rassemblées dans le tableau ci-dessous (avant la réforme et après la réforme).

BLANDOUET-SAINTE JEAN	Avant la réforme			Après la réforme			
	Ressource de taxe d'habitation sur les résidences principales 1	Produit de foncier bâti communal	Ressource de taxe d'habitation et produit de foncier bâti communal	Produit de foncier bâti départemental transféré à la commune	Produit de foncier bâti (anciennes parts communale et départementale) après transfert	Coefficient correcteur	Produit du foncier bâti après application du coefficient
	(1)	(2)	(1+2)	(3)	(2+3)	(1+2)/(2+3)	(4)
	67 283	44 334	111 617	57 699	102 033	1,0939303951	111 617

N°1 : Création d'emploi de cantinière

Il est créé à compter du 5 mars 2020 un emploi permanent à temps non complet à raison de 21h30 heures hebdomadaires de cantinière. Cet emploi pourra être pourvu par un agent appartenant aux grades :

- Adjoint technique
- Adjoint technique principal 2^{ème} classe
- Adjoint technique principal 1^{ère} classe

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont :

Votants : 13 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 13

Le Conseil municipal :

- **DECIDE** de créer le poste à compter du 5 mars 2020

N°2 : Création d'emploi de secrétaire de mairie

Il est créé à compter du 2 juin 2020 un emploi permanent à temps non complet à raison de 23 heures hebdomadaires de secrétaire de mairie chargé de l'exécution du budget, de la comptabilité, des conseils municipaux et affaires diverses. Cet emploi pourra être pourvu par un agent appartenant aux grades :

- Adjoint administratif principal 2^{ème} classe
- Adjoint administratif principal 1^{ère} classe

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont :

Votants : 13 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 13

Le Conseil municipal :

- **DECIDE** de créer le poste à compter du 2 juin 2020

N°3 : Modification de la rémunération des agents recenseurs

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise en date du 26 novembre 2019 concernant la rémunération des agents recenseurs :

Agent recenseur	Indemnité brute	Frais déplacement	Frais de formation	Total
District St Jean Sur Erve	920.00 €	150 €	25 € par formation (2 jours soit 50 €)	1 120.00 € brut
District Blandouet	420.00 €	75 €	25 € par formation (2 jours soit 50 €)	545.00 € brut

Suite à l'arrêt de travail de Yaïma DEROUARD (début de février 2020) pour réaliser le recensement, Killian a terminé la partie de Saint Jean Sur Erve qui lui avait été attribuée, ainsi il restait 40 logements sur 229 logements à effectuer. Pour corriger les délibérations prises le 26 novembre 2019, Il est proposé de diminuer l'indemnité brute de Yaïma et d'augmenter l'indemnité brute ainsi que les frais de déplacement de Killian.

Modifications apportées

Agent recenseur	Indemnité brute	Frais déplacement	Frais de formation	Total
District St Jean Sur Erve	760.00 €	150 €	25 € par formation (2 jours soit 50 €)	960.00 € brut
District Blandouet	580.00 €	75 € + 25 €	25 € par formation (2 jours soit 50 €)	730.00 € brut

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont :

Votants : 13 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 13

Le Conseil municipal :

- **DECIDE** de modifier la rémunération des agents recenseurs selon le tableau ci-dessus.

N°4 : Devis : Lot 4 Chape carrelage

Monsieur Philippe WAROT présente le devis du lot 4 pour l'aménagement de l'ancienne cantine et construction de sanitaires.

C'est l'entreprise SUARD qui a répondu à l'offre, 3 251.17 € ht soit 3 901.40 € ttc.

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont :

Votants : 13 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 13

Le Conseil municipal :

- **DECIDE** de valider le devis de l'entreprise SUARD pour un montant de 3 251.17 € ht..

N°5 : Devis : Peinture mairie et atelier communal de Blandouet

Ce devis a été sollicité par monsieur le maire auprès de l'entreprise DAVOUST Décors. Celui-ci comporte plusieurs volets de travaux différents qui sont :

- Rénovation local de travail des personnels de mairie de Blandouet : 1 491.50 €
- WC adjacent : 807.40 €
- Protection de l'Atelier communal : 3 061.60 €

Pour un total de : 5 360.50 €

Un débat s'instaure entre les membres du conseil surtout pour la réfection de la peinture de la mairie, ce sujet sera à revoir après l'installation du conseil.

Par contre, pour l'atelier communal, d'accord à l'unanimité pour un montant de 3 061.60 € ht.

N°6 : Admission en non-valeur

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la liste de demande d'admission en non-valeurs transmise par le trésor public. Les relances envers les débiteurs se sont révélées infructueuses et les montants restants dus sont inférieurs au seuil de poursuites. Le montant total de ces créances s'élève à 188.60 €. Ces créances sont donc à imputer au compte 6541.

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont :

Votants : 13 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 13

Le Conseil municipal :

- **DECIDE** d'admettre les admissions en non-valeur d'un montant de 188.60 €

N°7 : Vote des subventions 2020

ASSOCIATIONS	Vote
U.D.A.F.	100,00 €
Société de Pêche	100,00 €
SPA	100,00 €
Foot de Saint Jean Sur Erve	300,00 €
Don du sang	50.00 €
Comité des Fêtes de Saint Jean	300,00 €
Comité des Fêtes de Blandouet	300,00 €
Club de la Gaité	300,00 €

Atelier de la Charnie	300,00 €
AFN Saint Jean Sure Erve	300.00 €
APE	500.00 €
Club de la Verte Charnie	300,00 €
Charnie Rando	150,00 €
Restaurants du cœur	100,00 €
Association pour le Pays de Blandouet	300.00 €
La p'tite compagnie	100.00 €
RASED	40.00 €
TOTAL	3 640,00 €

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont :

Votants : 13 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 13

Le Conseil municipal :

- **DECIDE** de valider le versement des subventions 2020 suivant le tableau ci-dessus

QUESTIONS DIVERSES :

- Tableau des présences : les tableaux des permanences sont complétés pour chaque bureau : Blandouet et Saint Jean sur Erve (voir documents joints)
- UZED : mise en vente des biens (décorations de Noël, voitures, tables, chaises...) abonnement de 60 euros pour la commune : Aurélie
- Dégâts des eaux à l'école Victor Hugo (de nombreuses infiltrations sous les baies vitrées) une visite avec M. Pascal HENRY, responsable travaux de la communauté des Coëvrons et les artisans pour la mise en œuvre de la garantie décennale est prévue le jeudi 27 février 2020 à 9h30
- A la demande de Jean Claude Bougeant, il est décidé d'un achat en kit d'une marquise pour éviter que les hirondelles se logent sur la toiture, rue de la Poterie
- A la demande de Jean Claude Dorizon, plusieurs points sont évoqués quant à l'Ecole Victor Hugo :
 - * Le Sentier pédagogique va s'appeler « Le Petit voyage de St Jean » : sentier nature et patrimoine, choix réalisé par les élèves. Dix panneaux sont prévus sur l'itinéraire. Le financement sera réalisé par l'école pour le domaine pédagogique, par contre, l'achat des fournitures sera fait par la mairie. La pose des panneaux sur le domaine public sera fait par des bénévoles en lien avec les agents de la 3C.
 - * Une journée de plantations d'arbustes est prévue le lundi 30 mars 2020 (sur financement dotations...). La pente du triangle d'accès au jardin est envisagée, mais aussi les parties en herbe côté du parking. Il sera fait appel aux parents d'élèves et bénévoles pour faire les trous préparatoires à ces plantations.
 - * achat d'un vidéoprojecteur et d'une tablette pour apprentissage de prise de photos (voir devis réalisés chez magasin Extra à Evron). Pose à envisager par les bénévoles avec Anatole.
 - * Complément d'éclairage dans la salle des petits : il faut faire poser en fond de salle deux à trois plaques d'éclairage plafond, un devis auprès d'un artisan sera demandé
 - * Date du prochain conseil d'école : le 12 mars à 18h00

Avant de clore ce dernier conseil, Monsieur le Maire fait un tour de table pour remerciements, avec une attention particulière pour ceux qui quittent la fonction et des encouragements pour la nouvelle équipe.

Fin de cette séance à 22h35